

LE PETIT FLORUS

... ne se porte pas plus mal qu'ailleurs

Depuis un moment déjà, le Petit Florus entend, et se fait écho, des difficultés des personnels de santé. Comme usager, il voit aussi certaines faiblesses du territoire, quand il doit amener son fils à Clermont voir un ophtalmo, pour ne citer qu'un exemple. Mais, pour avoir récemment fréquenté, statiquement, longtemps, avant d'abandonner, des urgences dans l'Allier, ou écouté des confessions venant d'autres territoires, il se dit qu'à Saint-Flour, ça ne va pas plus mal qu'ailleurs. Et qu'aussi louables soient-elles, les initiatives locales ne peuvent suffire à soigner un système de santé qui essore les soignants, sans satisfaire les soignés.

UNE MAISON DE SANTÉ PRIVÉE À RUYNES CETTE FIN D'ANNÉE

INITIATIVE. Privée. À côté de cette volonté publique exprimée par le contrat local de santé, des initiatives privées naissent aussi sur le territoire. Ainsi, une maison de santé va ouvrir d'ici la fin de l'année à Ruynes, sans que la collectivité n'intervienne (au-delà d'un prix sur le terrain).

« Je suis une libérale dans l'âme, et je ne voulais pas passer par les pouvoirs publics pour une question de délais, aussi », explique le docteur Séverine Touzery-Charrière. Elle a donc décidé de créer sa propre maison de santé. « Tout est parti du fait que je sois Maître de Stage Universitaire, ce qui, je pense, est primordial dans nos territoires pour attirer de jeunes médecins. J'ai bien accroché avec un couple de stagiaires, et on a décidé de monter ce projet ensemble. »

Ainsi, elle ouvrira cette maison avec le docteur Da Silva, installé à Ruynes depuis le début de l'année, et sa compagne, qui les rejoindra pour l'ouverture de la maison, à la fin de l'année, dans le centre bourg de Ruynes. Son cabinet va être repris par une kiné (qui cherche un associé) et la maison médicale « pourra accueillir un autre généraliste, ou des spécialistes. Il y a de la place, car la patientèle est large, avec le Nord Lozère, encore plus désertifié, et l'est de la Haute-Loire. » ■

Saint-Flour → Vivre sa ville

SANTÉ ■ Le contrat local de santé de Saint-Flour et Hautes Terres communauté a été signé mardi

Un remède commun, et déjà des effets

Les Comcom de Saint-Flour et Hautes Terres, le département, la Région et les services de l'État se sont retrouvés lundi à Murat pour signer le contrat local de santé. En vigueur depuis le début de l'année, il a déjà vu des projets aboutir.

Yann Bayssat

Et un qui font trois. Mardi, à Murat, les services de l'État (préfet et Agence Régionale de Santé), la Région, le département, les Communautés de communes de Hautes Terres et de Saint-Flour, ainsi que de nombreux acteurs médicaux ont signé le troisième contrat local de santé du Cantal, après ceux de Mauriac et Aurillac. Une initiative saluée par le directeur régional de l'ARS, Jean-Yves Grall, qui a noté que « le Cantal est très en avance sur ce point, c'est le seul de nos douze départements à présenter un tel maillage. »

Celui-ci présente la spécificité, par rapport aux deux premiers, d'être le seul porté par des Communautés de communes. « C'est le fruit d'une démarche débutée en 2017, quand nos deux communautés ont décidé d'unir leurs forces pour relever le défi de la santé, et d'associer les professionnels à ce projet de santé de territoire, expliquait la présidente de Hautes Terres, Ghyslaine Pradel. Nous avons mené une dizaine d'ateliers thématiques pour cibler au mieux les besoins, et fixer des objectifs en adéquation avec notre territoire et ses spécificités, un habitat dispersé, des personnes isolées, une population âgée. L'objectif étant d'améliorer l'accès à la santé, de lutter contre les inégalités sociales et territoriales, mais aussi d'améliorer les



SPORT SANTÉ. Le dispositif de Murat se voit renforcé par ce contrat, et accueille actuellement 30 bénéficiaires.

conditions de travail des praticiens. »

Sport santé, dépistage des cancers, maisons de santé...

« C'est un changement de logique, ajoutait son homologue sanflorain, Pierre Jarlier. Plutôt que de regarder chacun de son côté, nous nous sommes réunis, avec plus d'une centaine d'acteurs de la santé au total, pour voir comment améliorer la situation à l'échelle de notre bassin (*). » Et le sénateur Bernard

Delcros de ponctuer : « c'est le premier critère d'attractivité d'un territoire. On peut faire ce qu'on veut à côté, si les familles ne peuvent pas trouver un médecin, une pharmacie, elles ne viendront pas. »

Au terme de ce processus, coordonné par Emma Graval, chargée d'animer ce contrat, treize objectifs ont été listés (voir ci-dessous). Et avant qu'ils ne soient paraphés mardi, après avoir été votés en conseils communautaires en fin d'année dernière, certains dispositifs ont déjà été mis en place. Ainsi, côté Hautes Terres, Ghyslaine Pradel a mis en avant la politique sport-santé, antérieure, mais soutenue par le contrat, ce qui lui permet de toucher

30 personnes sur la session ouverte depuis mars, comme la densification annoncée du réseau de maison de santé. Du côté de Saint-Flour, Pierre Jarlier a évoqué la nouvelle et originale consultation de dépistage des cancers à la maison territoriale de santé. Mais on pourrait rajouter la possibilité pour les orthoptistes de renouveler les lunettes, par exemple.

En plus d'une recherche active de praticiens, d'autres initiatives naîtront via ce contrat qui court jusqu'en 2022. Financièrement, l'ARS pourra décider de les soutenir, au cas par cas. ■

(* Si Condat devait quitter Hautes Terres communauté, comme la commune le souhaite, ce serait à l'ARS de trancher sur sa présence ou non dans le contrat.

REPÈRES

Maisons médicales

Deux nouvelles maisons vont « ouvrir d'ici l'automne » a annoncé Ghyslaine Pradel : celles de Neussargues-en-Pinatelle et de Murat. Renforçant ainsi un maillage territorial dense, puisqu'on en trouve déjà à Condat, Allanche, Massiac, Saint-Flour, Chaudes-Aigues/Saint-Urcize, Neuvéglise, Valuéjols et bientôt Ruynes (voir ci-dessus).

Centres hospitaliers

Le territoire en compte quatre : Saint-Flour, Condat, Murat et Chaudes-Aigues. Par ailleurs, 11 centre-bourg sont dotés d'une offre de soins (médecins, infirmières, kiné, pharmacie).

Démographie médicale

Comme de nombreux territoires ruraux, l'est du Cantal souffre du manque de généralistes. À Massiac en particulier, il manque un professionnel. Une mauvaise nouvelle vient aussi de tomber à Condat, où les deux docteurs roumains qui devaient venir passer un essai viennent de faire faux bond. Sur ce bassin (avec Marcenat), l'arrivée d'un à deux médecins serait souhaitable. Comme à Pierrefort ou à Allanche, quand, à Chaudes-Aigues, deux praticiens sont recherchés pour anticiper des futures retraites.

« Pour tous ces postes, tous les acteurs locaux sont mobilisés activement pour chercher », explique Emma Graval, coordinatrice du contrat local de santé. Qui loue aussi « la politique d'accueil des internes mise en place par le Conseil départemental et le conseil de l'ordre, avec les acteurs locaux, qui peut amener de jeunes médecins sur le territoire. »

Et c'est possible, comme le montrent les récentes installations sur le territoire. Car, depuis la rentrée dernière, quatre généralistes sont arrivés : à Neuvéglise, à Ruynes, à Murat et à Condat.

LES OBJECTIFS

FAVORISER L'ACCÈS AUX SERVICES DE PRÉVENTIONS, DE SOINS ET DE DÉPISTAGE POUR LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS SOCIALES ET TERRITORIALES DE SANTÉ. Impulser une dynamique partenariale de territoire pour améliorer l'accès aux droits, à la prévention et aux soins des personnes en situation de précarité. Promouvoir le dépistage des cancers à l'échelle du bassin de santé intermédiaire. Intégrer la thématique santé environnement dans les projets des acteurs du territoire.

CONTRIBUER AU MAINTIEN DE L'OFFRE

DE SOIN ET AU RENFORCEMENT DE L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE EN COHÉRENCE AVEC LE PROJET MÉDICAL PARTAGÉ DU GROUPEMENT HOSPITALIER DE TERRITOIRE ET LE PLAN NATIONAL D'ACCÈS AUX SOINS. Diversifier l'offre de soins visuels (accès dépistage rétinopathie diabétique et renouvellement de lunettes). Maintenir une activité de dépistage du cancer du sein sur le territoire. Renforcer l'attractivité du territoire et accompagner les professionnels de santé pour anticiper le phénomène de désertification médicale et

paramédicale.

FAVORISER LA CONTINUITÉ DU PARCOURS DE LA PERSONNE ÂGÉE. Développer un environnement favorable au bien vieillir à l'échelle du bassin intermédiaire de santé. Appuyer les réponses locales d'accompagnement des aidants du territoire. Structurer une filière personnes âgées territorialisée.

DÉVELOPPER UNE STRATÉGIE DE PRÉVENTION NUTRITION SANTÉ BIEN-ÊTRE AUTOUR DES INITIATIVES SPORT SANTÉ ET

ACTIVITÉS PHYSIQUES ADAPTÉES SUR LE TERRITOIRE. Accompagner le développement et la pérennisation du dispositif sport santé porté par Hautes Terres communauté à l'échelle du territoire. Soutenir le déploiement de la plateforme départementale sport santé bien-être sur le bassin intermédiaire de santé. Développer un plan d'action global de lutte contre la sédentarité à l'échelle du bassin.

Le dernier objectif s'attache à l'animation et à la coordination du contrat, confié à Emma Graval.